



## **Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire**

Séance du 17 décembre 2020

**DATE DE CONVOCATION**

11 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le **dix-sept décembre** à dix-huit heures trente,  
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA, Monsieur Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN, Mme Zineb HEMAIRIA, M. Guy MORELLE, Mme Denise ALLEMAND, M. Jean-Luc AUCLAIR (pouvoir de M. Dominique CHOPPIN, pouvoir de Mme Maryline GRANDIOWSKY), Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, Mme Maïté COUBAT, M. Jean-Marc FRELIH , M. Simon GEVREY, M. Dominique JANIN, M. André LONCHAMP (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), M. Jean-Luc MAHIEU, M. Martial MATHIRON, Mme Evelyne MONNOT (suppléante de Mme Marie-Paule FONTAINE), M. Paul MURANO, M. Bernard NAVILLON, M. Martial PARIZOT, Mme Monique PINGET, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Jérôme THEVENEAU (pouvoir de M. Olivier GAUTHRON), M. Claude VERDREAU.

Étaient excusés : M. François BIGEARD (suppléé par M. Benjamin BONIN), M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), M. Daniel CHETTA, M. Dominique CHOPPIN (pouvoir à M. Jean-Luc AUCLAIR), Mme Marie-Françoise DUPAS (suppléée par M. André LONGCHAMP), M. Jean-Marie FERREUX (suppléé par Mme Laurence VIENNET), Mme Marie-Paule FONTAINE (suppléée par Mme Evelyne MONNOT), M. Olivier GAUTHRON (pouvoir à M. Jérôme THEVENEAU), Mme Maryline GRANDIOWSKY (pouvoir à M. Jean-Luc AUCLAIR), Mme Stéphanie PEPIN (suppléante de M. Emmanuel PONTILLO), M. Emmanuel PONTILLO (suppléé par Mme Stéphanie PEPIN), Mme Laurence VIENNET (suppléante de M. Jean-Marie FERREUX).

Assistaient à la séance : M. Benjamin MODI, Mme Marie-Jo DURIEUX.

**Secrétaire de séance :** Madame Zineb HEMAIRIA, 6<sup>ème</sup> Vice-présidente déléguée à la Petite Enfance, à l'Enfance et à la Jeunesse

17/12/2020/17B-annule et remplace

**NOMBRE DES MEMBRES**  
**EN EXERCICE :** 36  
**PRÉSENTS :** 28  
**VOTANTS :** 31

## **Objet : Décision Modificative N°9 au Budget Principal - Inscriptions de crédits pour une reprise sur provisions pour risques**

Suite à une demande de la Trésorerie de GENLIS, en prévision de la reprise sur provisions pour risques sur certains dossiers de débiteurs du service Enfance-Jeunesse en sa possession, basée sur trois critères pour juger de l'irrécouvrabilité :

- L'ancienneté des opérations : en reste de plus de 2 ans pour lesquelles les poursuites menées sont infructueuses,
  - Quelle que soit l'année : le dépôt d'un dossier de surendettement auprès de la Banque de France,
  - Quelle que soit l'année : la réception d'un procès-verbal de carence par suite d'une saisie.

Il y lieu de prévoir ces sommes par une Décision Modificative N°9 (DM9) au Budget Principal.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** la Décision Modificative N°9 (DM9) du Budget Principal.

## Recettes de fonctionnement

7817.421 + 5 000,00 €  
(Reprise sur provisions pour dépréciation des actifs circulants)

4911.421

5 000,00 €

(Provisions pour dépréciation des comptes de redevables - article non budgétaire)

Envoyé en préfecture le 30/12/2020

Reçu en préfecture le 30/12/2020

Affiché le



ID : 021-200000925-20201217-17\_12\_2020\_17B-DE

- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout document, ainsi que tout acte à intervenir, dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,  
Fait à GENLIS, le 29 décembre 2020

**Patrice ESPINOSA**

Président de la Communauté de Communes de la  
Plaine Dijonnaise,  
Maire d'IZIER

**LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ**

Communauté de **Communes de la Plaine Dijonnaise** - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr)